

★

R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N

PAIX - TRAVAIL - PATRIE



PROJET DE LOI DE FINANCES
POUR L'EXERCICE 2013

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

★

CHAPITRE 41

MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE
SOCIALE

★

VERSION FRANCAISE

★

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	5
PREMIERE PARTIE:SYNTHESE DE LA STRATEGIE	7
1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES	9
2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE	9
3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES	10
3.1. BILAN TECHNIQUE	10
3.2. BILAN FINANCIER	10
3.3. PERSPECTIVES	14
4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE	15
5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES	16
DEUXIEME PARTIE:CONTENU DES PROGRAMMES	21
6. PROGRAMME 541: PROMOTION DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR LE GRAND NOMBRE	25
6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	27
6.2. STRATÉGIE PROGRAMME	27
6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	28
6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	29
7. PROGRAMME 542: AMELIORATION DE LA PROTECTION DU TRAVAIL	31
7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	33
7.2. STRATÉGIE PROGRAMME	33
7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	34
7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	35
8. PROGRAMME 543: GOUVERNANCE ET PILOTAGE DU SOUS SECTEUR TRAVAIL ET SECURITE SOCIALE	37
8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	39
8.2. STRATÉGIE PROGRAMME	39
8.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	40
8.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	42

ANNEXE

TABLEAU DE BUDGETISATION

La loi 2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat a mis en place un cadre rénové du système financier, budgétaire et comptable de gestion publique. Cette nouvelle constitution financière destinée à remplacer l'Ordonnance de 1962, consacre la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) par l'institutionnalisation du budget programme.

Conscient de l'ampleur des changements amorcés, le législateur a prévu une mise en oeuvre progressive de cette loi qui doit entrer en vigueur dans l'intégralité de ses dispositions le 1er janvier 2013, date à laquelle est abrogée l'Ordonnance 62/OF/4 du 07 février 1962 (article 79 de la loi du 26 décembre 2007). Dans le respect de ces dispositions, la Circulaire présidentielle sur la préparation du budget 2013 instruit les chefs de départements ministériels de présenter au Parlement un projet de budget dans le nouveau format de budget programme.

Le document qui vous est soumis constitue la réponse de l'Administration à cette exigence de la réforme. Il s'intitule "Projet de Performance des Administrations". Ledit document, qui présente les objectifs de performance pour les trois prochaines années, décline pour chaque programme ouvert: les objectifs, les indicateurs, les cibles ainsi que les moyens nécessaires pour leur mise en oeuvre, en cohérence avec le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE).

Il comporte trois principales parties :

- la première partie présente la synthèse stratégique, qui fait le point sur l'ancrage des interventions de l'Administration au DSCE, ses performances antérieures en terme d'activités effectivement mises en oeuvre et de moyens déployés à cet effet. Elle présente également les perspectives se rapportant à l'objectif stratégique. Ce dernier constitue le défi majeur à relever à moyen terme ainsi que le fil conducteur et le point de convergence des actions ;

- la deuxième partie traite du contenu des programmes en termes d'actions nécessaires assorties d'objectifs, d'indicateurs et des coûts de réalisation ;

- la troisième partie quant à elle, comporte une annexe présentant le tableau de budgétisation détaillé en autorisations d'engagement et en crédits de paiement.

PREMIERE PARTIE
SYNTHESE DE LA STRATEGIE

1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES

La vision du Chef de l'Etat est de faire du Cameroun un pays émergent à l'horizon 2035. Le DSCE opérationnalise cette vision tout en mettant le Cameroun en conformité avec ses engagements internationaux en matière d'emploi, de travail et de sécurité sociale.

A cet effet, la responsabilité du Sous-secteur Travail et Sécurité Sociale est de contribuer à l'amélioration de la protection et de la sécurité sociales.

Pour ce faire, le Sous-secteur Travail et Sécurité Sociale ambitionne de :

- promouvoir une sécurité sociale de qualité pour tous ;
- améliorer la protection du travail.
- améliorer la gouvernance du Sous Secteur.

2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE

Aux termes des dispositions du décret n°2005/085 du 29 mars 2005 portant organisation du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale et du décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, le Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale est chargé de l'élaboration, de la mise en oeuvre et de l'évaluation de la politique et des programmes du Gouvernement dans les domaines des relations professionnelles, du statut des travailleurs et de la sécurité sociale.

A ce titre, il est responsable :

- du contrôle de l'application du Code du Travail et des conventions internationales, ratifiées par le Cameroun, ayant trait au travail ;
- de l'élaboration et de la mise en oeuvre de la politique de prévoyance et de sécurité sociales ;
- de la liaison entre le Gouvernement et les organisations syndicales et patronales;
- de la liaison avec les institutions du système des Nations Unies et de l'Union Africaine spécialisées dans le domaine du Travail en relation avec le Ministère des Relations Extérieures;
- de la liaison entre le Gouvernement et l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et les organismes internationaux relevant de son secteur de compétence en liaison avec le Ministère des Relations Extérieures.

Il assure la tutelle de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) et des organismes publics ou parapublics relevant de son secteur.

Le sous-secteur Travail et Sécurité Sociale s'inscrit dans l'axe 1.3.4 du DSCE.

S'agissant des fonctions, Le Décret N°2003/011/PM du 09 janvier 2003 portant nomenclature budgétaire assigne à ce sous-secteur deux fonctions principales :

- 7.5. Protection du travail ;
- 7.6. Prévoyance sociale (sécurité sociale).

La fonction principale «Protection du Travail» comprend trois fonctions secondaires attribuées à ce sous-secteur, à savoir :

- 7.5.1. Administration du travail ;
- 7.5.2. Inspection du travail ;
- 7.5.3. Activités syndicales.

Quant- à la fonction principale « Administration de la prévoyance sociale », elle comprend également trois fonctions secondaires :

7.6.2. Prévoyance maladie et accident ;

7.6.3. Prévoyance retraite ;

3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES

La mise en oeuvre de la politique du Gouvernement dans le domaine du Travail et de la Sécurité Sociale ces trois (03) dernières années en rapport avec l'objectif stratégique du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale s'est articulée autour des principaux programmes ci-après :

- Promotion de la Sécurité Sociale pour le plus Grand Nombre ;
- Amélioration de la Protection du Travail ;
- Gouvernance et Pilotage du Sous Secteur.

3.1 BILAN TECHNIQUE

Les réalisations majeures du Département ont été les suivantes :

- la création de l'Observatoire National du Travail dans le but de collecter, d'analyser, et de rendre disponibles les statistiques du travail et de la Sécurité Sociale ;
- la mise en place du centre d'excellence en matière de Santé et sécurité au Travail ;
- la mise en place du programme de lutte contre la traite des enfants (WACAP/LUTRENA) ;
- la mise en place du programme de lutte contre le VIH/Sida en milieu de travail ;
- la production d'un recueil de texte sur la lutte contre le VIH/Sida en milieu de travail ;
- l'élaboration des textes portant cadre general de la Sécurité Sociale au Cameroun avec les créations de la Caisse Nationale du Personnel de l'Etat (CNPE), de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) et de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) ;
- la redynamisation de l'Inspection du Travail ;
- les constructions et réhabilitation des bâtiments des services centraux, des Délégations Régionales et Départementales ;
- l'élaboration d'une cartographie des risques professionnels ;
- la révision de la liste des maladies professionnelles indemnissables portées de 44 à 99 ;
- l'élaboration du Guide de promotion du bien-être en milieu de travail ;
- l'élaboration d'une cartographie des risques professionnels ;
- révision du Code du Travail et ses textes d'application (Projet REFONTEX) ;
- l'élaboration de la stratégie du sous-secteur travail et sécurité sociale.

3.2 BILAN FINANCIER

L'enveloppe budgétaire du MINTSS est passée de quatre milliards soixante millions (4 060 000) F CFA en 2008 à quatre milliards soixante millions (4 060 000) F CFA à trois milliards quatre cent soixante douze millions (3 472 000) F CFA en 2011. Il faut constater que ce budget a évolué en 2009 (4 119 000 FCFA) et en 2010 (4 322 000 FCFA), compte tenu des priorités sectorielles du MINTSS ces deux années là. La réduction de l'enveloppe budgétaire en 2011, est liée au contexte de crise économique et financière qu'a connu le Cameroun au cours des années antérieures.

S'agissant du Budget d'investissement Public, son enveloppe qui était de un milliard 100 millions en 2008 s'est stabilisée autour de 900 millions depuis 2009.

Quant au Budget de fonctionnement du MINTSS, il a augmenté de 13,5% entre 2008 et 2010, pour diminuer de 33% en 2011.

De manière générale, le budget du MINTSS a connu une hausse de 6,1% de 2008 à 2010 et une baisse drastique de 24,5% de 2010 à 2011.

3.2.1. BILAN D'EXECUTION DU BUDGET DU MINTSS

EXERCICE 2011

Le Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale a bénéficié d'une enveloppe budgétaire de 3 472 000 000 F CFA au titre de l'exercice budgétaire 2011. Ladite enveloppe était répartie comme suit :

- budget de Fonctionnement : 2 872 000 000 F CFA ;
- budget d'investissement : 600 000 000 F CFA.

Ce budget s'est exécuté de la manière suivante:

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Le montant affecté au budget de fonctionnement financé exclusivement par les ressources internes se chiffre à 2 872 000 000 FCFA reparti comme suit :

Le Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale a bénéficié d'une enveloppe budgétaire de 3 773 000 000 F CFA au titre de l'exercice budgétaire 2012. Ladite enveloppe était répartie comme suit :

- budget de Fonctionnement : 3 173 000 000 F CFA ;
- budget d'investissement : 600 000 000 F CFA.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Le montant affecté au budget de fonctionnement est de : 3 173 000 000 F CFA reparti ainsi qu'il suit :

- dépenses de personnel : 1 445 000 000 F CFA
- dépenses de personnels hors traitement brut : 257 000 000 F CFA
- bourses et stages : 321 000 000 F CFA
- autres biens et services, y compris les dépenses d'eau, d'électricité et de téléphone : 115 000 000 F CFA

0 0 0 F
C F A

BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC

Ledit budget se chiffre à 600 000 000 fcfa reparti ainsi qu'il suit :

- services centraux : 323 600 000 fcfa ;
- services déconcentrés : 276 400 000 fcfa.

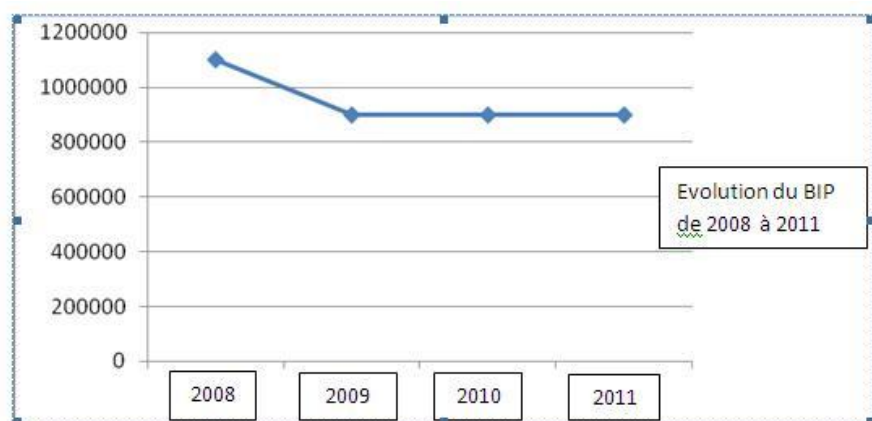
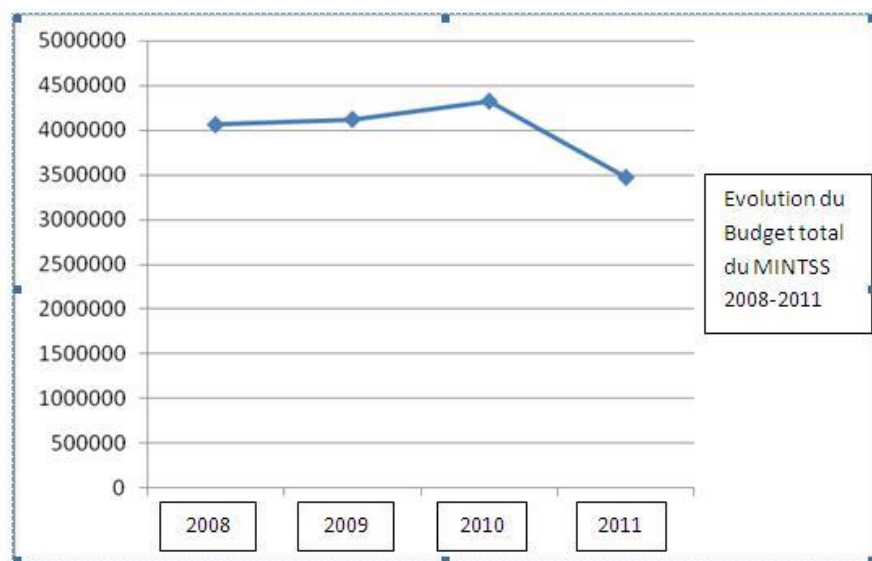
Le taux d'exécution de ce budget est de 95,34% soit 91,67% pour les services centraux et 100% pour les services déconcentrés.

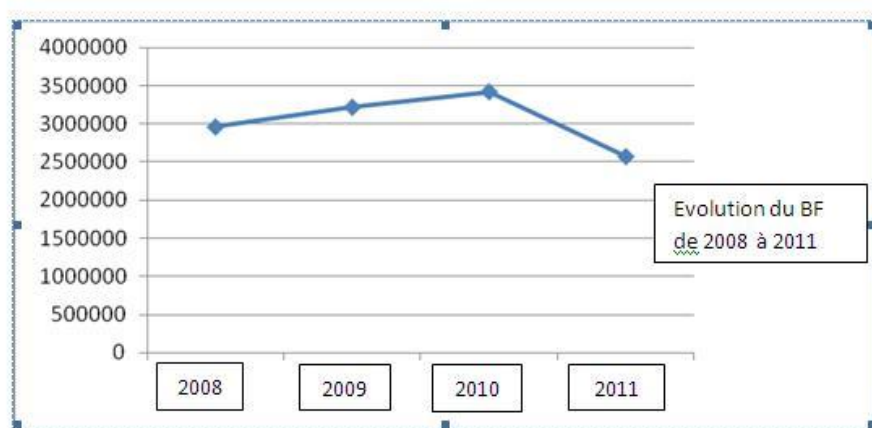
De manière générale le budget du ministère du Travail et de la Sécurité Sociale pour l'exercice 2012 en cours est exécuté à 96,32% au 20 octobre.

3.2.2. CONCLUSION

Le sous-secteur travail et sécurité sociale a très souvent obtenu des enveloppes budgétaires faibles, ce qui ne lui a pas aujourd'hui permis d'atteindre de manière efficiente et efficace les objectifs stratégiques du MINTSS se rapportant au DSCE. A côté de cette insuffisance budgétaire, l'on peut également relever l'immaturité des projets et programmes du département ministériel, lui-même qui est relativement jeune, et les nombreuses lourdeurs administratives.

A ce effet, il est nécessaire que les points focaux spécialisés des autres Départements ministériels (MINDAF, MINFI, MINEPAT, etc.) soient disponibles et que le cadre réglementaire, juridique et administratif soit assaini, d'une part et qu'une meilleure enveloppe budgétaire soit allouée d'autre part.





3.3 PERSPECTIVES

L'état des lieux du sous-secteur Travail et Sécurité Sociale, révèle deux principales composantes. Il s'agit de la composante Travail d'une part, et de la composante Sécurité Sociale d'autre part. Ces composantes connaissent les problèmes ci-après :

Problèmes relatifs à la composante Travail

Sur le plan du travail, le domaine connaît plusieurs problèmes qui peuvent se résumer en une seule expression : déficit du travail décent. Il se manifeste par :

- les mauvaises conditions de travail et la faible rémunération des travailleurs ;
- la faible protection sociale des travailleurs ;
- les relations professionnelles peu sereines.
- l'absence d'une Politique Nationale du Travail.

Le diagnostic du sous-secteur du travail et de la sécurité sociale a fait ressortir les dysfonctionnements dans les deux domaines qui se traduisent par le déficit de couverture en matière de sécurité et du travail décent et de l'insuffisance en matière de couverture de la sécurité sociale. Cette situation a de nombreux effets sur les acteurs du monde du travail tels que:

- la baisse du rendement des travailleurs,
- la baisse de la productivité des entreprises,
- la vulnérabilité des populations et la menace du climat social à travers le sentiment d'injustice, source de risques de trouble sociaux.

Problèmes relatifs à la sécurité sociale

Le système de sécurité sociale camerounais est caractérisé par l'insuffisance de la couverture en matière de sécurité sociale résultant de l'inadéquation du système de sécurité sociale. Cette

insuffisance est dûe à :

- une insuffisance de la couverture en matière de champ matériel et personnel;
- une opacité dans la gestion des régimes existants ;
- des disparités dans les modes de gestion ;

4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE

Dans l'optique de réaliser la contribution attendue du sous-secteur « Travail et Sécurité Sociale », en vue d'atteindre les objectifs du DSCE, le MINTSS se fixe l'objectif de : Promouvoir une sécurité sociale de qualité pour tous et d'implémenter le travail décent dans tous les secteurs d'activité.

En cohérence avec la vision nationale, le DSCE et la stratégie sectorielle du développement social, le sous-secteur Travail et Sécurité Sociale ambitionne de faire en sorte que la totalité de la population camerounaise ait un accès qualitatif à la sécurité sociale au Cameroun en tant que droit fondamental et que le travail décent soit généralisé à tous les travailleurs et à tous les secteurs d'activité à l'horizon 2035.

4.1. Objectif stratégique 1 : Promouvoir une sécurité sociale de qualité pour tous

L'objectif national d'amélioration de la protection et de la sécurité sociales interpelle le Gouvernement sur la nécessité de résoudre le problème de l'insuffisance de la couverture en matière de sécurité sociale, résultant de l'inadéquation du système actuel et de l'absence d'une stratégie de sécurité sociale globale.

En effet, le système actuel de sécurité sociale semble être arrivé à épuisement de potentiel, à la fois par rapport à sa configuration et à sa gestion.

Sur le premier point, les branches couvertes n'intègrent pas toutes les branches de la convention 102 normes minimales sur la sécurité sociale de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), en particulier l'assurance maladie et l'assurance chômage. De plus, le système actuel ne couvre que 10% de la population.

Par ailleurs, les niveaux et les modalités des prestations, dans le public comme dans le privé, restent non satisfaisants.

Conscient de ce fait, le Gouvernement entend mettre en place une stratégie de promotion de la sécurité sociale visant non seulement à couvrir et à améliorer le nombre de branches de sécurité sociale, mais aussi et surtout, le niveau et la gestion des prestations servies, par l'extension de la

couverture à toutes les autres catégories socio-économiques encore en marge du système actuel.

4.2. Objectif stratégique 2 : Promouvoir le travail décent dans tous les secteurs d'activités

En plus de l'amélioration de la protection sociale, les orientations politiques du Gouvernement assignent au secteur du développement social, la création d'emplois décents. La responsabilité du sous-secteur Travail et Sécurité Sociale est non seulement de préserver ces postes de travail, mais aussi de veiller sur la qualité et les conditions de travail.

En tant que porteur d'obligations, dans le contexte de la mise en oeuvre du DSCE, qui prévoit la création d'emplois décents, le sous-secteur Travail et Sécurité Sociale doit veiller à la promotion de cette dimension mondiale qui vise les principes et les droits fondamentaux au travail et les normes internationales du travail, les possibilités d'emploi et de rémunération, la protection sociale du travailleur, le dialogue social et le tripartisme.

Ces principes visent aussi la prise en compte de la dimension genre dans le travail, c'est-à-dire la défense des intérêts des travailleurs vulnérables tels que les travailleurs ayant un handicap de tout genre, les travailleurs vivant avec le VIH et Sida (TVVS), les femmes et les enfants, et ce sans distinction du type d'économie (formelle ou informelle), ni du type d'emploi, ni du lieu de travail. La création d'emplois décents prescrite par le DSCE commande que soit mise en place une stratégie de lutte contre toutes les formes de vulnérabilité et de protection des postes de travail.

4.3. Les Axes Stratégiques du Sous-secteur

En fonction des objectifs déclinés ci-dessus et alignés sur le diagnostic du domaine et les orientations du Gouvernement, trois axes stratégiques ont été formulés autour des familles d'objectifs du MINTSS.

5. PRÉSENTATION DU CADRE STRATÉGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES

La mise en oeuvre des programmes du MINTSS sera suivie par des responsables de programmes. Ils veilleront à la réalisation de toutes les activités concourant à l'atteinte des objectifs

de chaque action et donc finanlement des programmes ainsi retenus. Chaque programme sera dupliqué au niveau régional par les Delegués Régionaux du Travail et de la Sécurité Sociale, à travers un encadrement de toutes les structures opérationnelles publiques ou privées existantes, dans le sens de l'atteinte des objectifs des programmes.

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 541

PROMOTION DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR LE GRAND NOMBRE						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau Ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	CONSOLIDATION ET AMÉLIORATION DU SYSTÈME DE SÉCURITÉ SOCIALE DES TRAVAILLEURS	Améliorer la gestion des deux régimes public et privé de sécurité sociale	Assiette de calcul des prestations sociales existantes	5.0	10.0	Données statistiques (Data)
02	EXTENSION DU SYSTÈME DE SÉCURITÉ SOCIALE VERS DE NOUVEAUX CHAMPS MATÉRIELS	Étendre le système de sécurité sociale vers de nouveaux champs matériels	Nombre de branches de sécurité sociale couvertes	7.0	8.0	
03	PROMOTION DE LA COOPÉRATION TECHNIQUE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ SOCIALE	Suivre et apporter des contributions du Cameroun aux normes régionales et internationales de sécurité sociale (CIPRES, OIT, AISS)	Nombre de conventions signées par an	3.0	5.0	
04	EXTENSION DU SYSTÈME DE SÉCURITÉ SOCIALE VERS DE NOUVEAUX CHAMPS PERSONNELS	Intégrer au moins 20% des couches socio professionnelles non encore prises en compte dans le système de sécurité sociale actuel	Proportion de populations non prises en compte insérées	10.0	20.0	Données statistiques (Data)

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 542

AMÉLIORATION DE LA PROTECTION DU TRAVAIL						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau Ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	RENFORCEMENT DU DISPOSITIF DE PROMOTION DES PRINCIPES DE SANTÉ, DE SÉCURITÉ ET DE BIEN ÊTRE EN MILIEU DE TRAVAIL	Renforcer les dispositifs de santé et sécurité en milieu du travail	Nombre de comités d'hygiène et de sécurité (CHS) fonctionnels dans les entreprises	120.0	500.0	
02	PROMOTION DU DIALOGUE SOCIAL	Promouvoir le dialogue tripartite par un appui aux partenaires sociaux	Nombre de grèves maîtrisées	28.0	14.0	
03	RENFORCEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION DU SOUS SECTEUR TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE	Mettre en place une base de données susceptible d'affiner la prise de décision dans le sous secteur Travail et sécurité sociale	Rapport d'enquêtes statistiques produits	1.0	4.0	
04	PROMOTION ET APPLICATION DES NORMES INTERNATIONALES ET NATIONALES DU TRAVAIL	Promouvoir et faire appliquer les engagements internationaux et la législation du Cameroun en matière de travail	nombre de conventions internationales ratifiées et vulgarisées	44.0	50.0	
05	PROTECTION DES TRAVAILLEURS CONTRE LES RISQUES PROFESSIONNELS(RP)	Protéger durablement les travailleurs des RP(AT/MP)	Nombre d'accidents de travail (AT) et de maladies professionnelles (MP) par an	1025.0	800.0	

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 543

GOUVERNANCE ET PILOTAGE DU SOUS SECTEUR TRAVAIL ET SECURITE SOCIALE

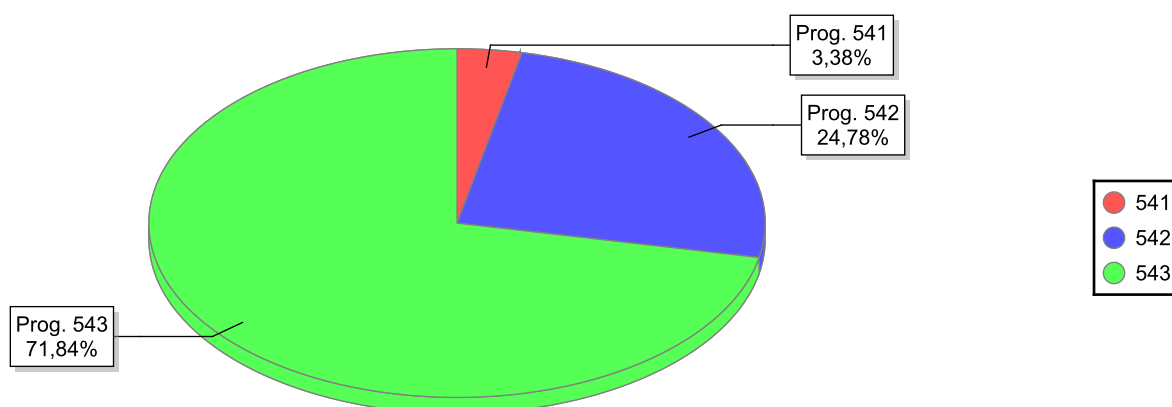
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau Ref.	Niveau cible	Source de vérification
02	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES RESSOURCES HUMAINES	Améliorer la gestion des ressources humaines du Département ministériel	Proportion de personnels formés	2.0	20.0	Rapport de formation
03	MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES ET DES ÉQUIPEMENTS DU SOUS SECTEUR TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE	Améliorer la qualité des infrastructures et des équipements du sous secteur travail et sécurité sociale	Nombre de bâtiments construits, réhabilités ou équipés	23.0	30.0	Rapport d'exécution physico financière du budget
06	DÉFINITION ET SUPERVISION DE LA POLITIQUE NATIONALE DU SOUS SECTEUR	Améliorer le fonctionnement des services centraux	Allocations budgétaires	3.0	7.0	
07	MISE EN OEUVRE DE LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE NATIONAL	Assurer un fonctionnement harmonieux des services déconcentrés	Allocations budgétaires	1.0	3.0	
09	ACTIVITÉS DE LA CHAÎNE PPBS	Cette action vise à assurer une meilleure prévision des ressources à affecter au Département ministériel	taux de variation de l'enveloppe budgétaire	4.169E9	7.0E9	

DEUXIEME PARTIE
CONTENU DES PROGRAMMES

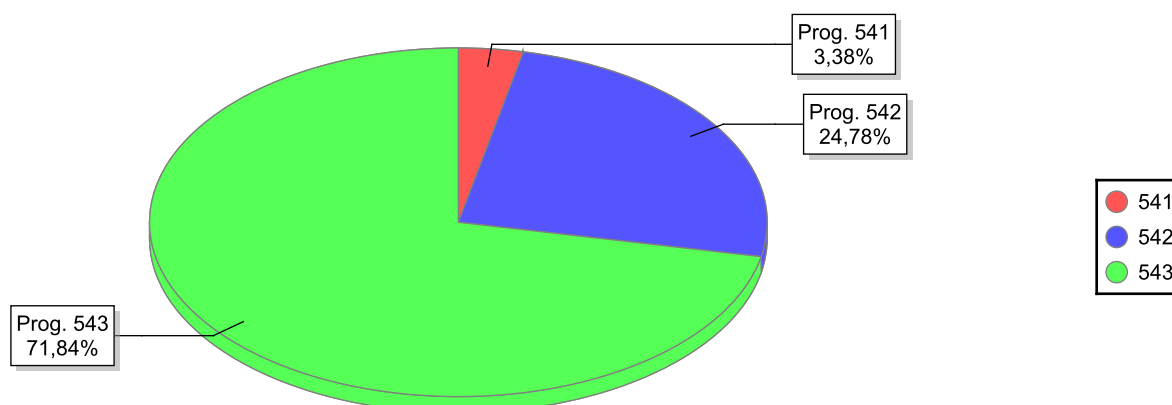
REPARTITION DES CREDITS DU CHAPITRE

Numéro et intitulé du programme		Dépenses courantes		Dépenses en Capital		Total	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
541	PROMOTION DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR LE GRAND NOMBRE	100 890 000	100 890 000	40 000 000	40 000 000	140 890 000	140 890 000
542	AMELIORATION DE LA PROTECTION DU TRAVAIL	635 074 000	635 074 000	398 000 000	398 000 000	1 033 074 000	1 033 074 000
543	GOUVERNANCE ET PILOTAGE DU SOUS SECTEUR TRAVAIL ET SECURITE SOCIALE	2 783 036 000	2 783 036 000	212 000 000	212 000 000	2 995 036 000	2 995 036 000
Total		3 519 000 000	3 519 000 000	650 000 000	650 000 000	4 169 000 000	4 169 000 000

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT



CREDITS DE PAIEMENT



6. PROGRAMME 541

PROMOTION DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR LE
GRAND NOMBRE

RESPONSABLE DU PROGRAMME

DIRECTEUR DE LA SECURITE SOCIALE

6.1 PRESENTATION DU PROGRAMME

Ce Programme vise la réforme de la sécurité sociale.

Il sera question de consolider et améliorer le système de sécurité sociale des travailleurs actuels, à travers une réforme de l'organisme de sécurité sociale existant (CNPSS).

De plus, ce programme s'occupera de l'extension du système de sécurité sociale vers de nouveaux champs matériels, en l'occurrence: la branche assurance maladie.

Un accent sera également mis sur l'extension du système de sécurité sociale vers de nouveaux champs personnels: travailleurs de l'économie informelle, travailleurs ruraux et professions libérales.

Enfin, il a pour mission de promouvoir la coopération technique en matière de sécurité sociale.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Réformer le système de sécurité sociale

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Proportion des populations couvertes en matière de sécurité sociale		2012	10	2015	20

RECAPITULATION DES ACTIONS

ACTION 01 CONSOLIDATION ET AMÉLIORATION DU SYSTÈME DE SÉCURITÉ SOCIALE DES TRAVAILLEURS

ACTION 02 EXTENSION DU SYSTÈME DE SÉCURITÉ SOCIALE VERS DE NOUVEAUX CHAMPS MATÉRIELS

ACTION 03 PROMOTION DE LA COOPÉRATION TECHNIQUE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ SOCIALE

ACTION 04 EXTENSION DU SYSTÈME DE SÉCURITÉ SOCIALE VERS DE NOUVEAUX CHAMPS PERSONNELS

6.2 STRATEGIE PROGRAMME

Ce programme répond aux exigences du contexte national marqué non seulement par la précarité de la situation des travailleurs et le développement du secteur informel, mais également par le développement dans un environnement juridique lacunaire, d'initiatives non gouvernementales dans le domaine du travail.

Ce développement lui-même s'explique par les insuffisances dans le milieu du travail, du système de sécurité sociale existant qui exclut la majeure partie de la population camerounaise (90%) et dans le domaine du dialogue social. L'amélioration des conditions de travail et de rémunération ainsi que l'intégration des couches non encore couvertes par le système actuel de sécurité sociale constituent, par conséquent les défis majeurs de ce programme.

Plus spécifiquement, il s'agit, tout en consolidant les acquis, d'améliorer la protection des travailleurs, de réorganiser structurellement les organismes de sécurité sociale existants d'une part, et

d'élargir le champ d'application matériel, personnel et professionnel de la sécurité sociale au plus grand nombre d'autre part, notamment vers les catégories jusque là en marge du système, en l'occurrence : les opérateurs du secteur informel, les paysans et autres travailleurs essentiellement constitués de jeunes chercheurs d'emploi et de femmes qui vont devoir être pris en charge, dans le cadre des chantiers à Haute Intensité de Main-d'œuvre. Car, l'absence d'une couverture sociale adéquate rend vulnérables les populations camerounaises et irréversibles les séquelles qui en découlent. Les actions à mettre en œuvre pour atteindre l'objectif du Programme sont présentées dans le tableau ci dessous:

6.3 PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

CONSOLIDATION ET AMÉLIORATION DU SYSTÈME DE SÉCURITÉ SOCIALE DES TRAVAILLEURS

Cette action vise l'amélioration du système de Sécurité Sociale existant. Il s'agit, d'une part de reformer le régime de Sécurité Sociale du secteur public par la mise en place d'un Organisme de Sécurité Sociale en charge spécifiquement des personnels de l'Etat et d'autre part, de permettre à la CNPS d'organiser l'élargissement de la couverture sociale aux acteurs du secteur informel urbain, aux populations rurales et aux professions libérales.

OBJECTIF 1 Améliorer la gestion des deux régimes public et privé de sécurité sociale

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		Année	valeur	Année	valeur
1 Assiette de calcul des prestations sociales existantes	%	2012	5	2015	10

ACTION 02

EXTENSION DU SYSTÈME DE SÉCURITÉ SOCIALE VERS DE NOUVEAUX CHAMPS MATÉRIELS

Pour cette action, Il sera question principalement de l'introduction de l'assurance maladie dans notre système de Sécurité Sociale par le biais de la promotion de la mutualité à brève échéance et de la mise en place d'un Organisme de Sécurité Sociale en charge de l'assurance maladie à moyen terme.

OBJECTIF 1 Etendre le système de sécurité sociale vers de nouveaux champs matériels

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		Année	valeur	Année	valeur
1 Nombre de branches de sécurité sociale couvertes	nb	2012	7	2015	8

ACTION 03

PROMOTION DE LA COOPÉRATION TECHNIQUE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ SOCIALE

OBJECTIF 1 Suivre et apporter des contributions du Cameroun aux normes régionales et internationales de sécurité sociale (CIPRES,OIT, AISS)

VALEUR DE REFERENCE	VALEUR CIBLE
---------------------	--------------

PROGRAMME 541: PROMOTION DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR LE GRAND NOMBRE

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	Année	valeur	Année	valeur
1			2012	3	2015	5
1	Nombre de conventions signées par an	nb				

ACTION 04**EXTENSION DU SYSTÈME DE SÉCURITÉ SOCIALE VERS DE NOUVEAUX CHAMPS PERSONNELS**

OBJECTIF 1 Intégrer au moins 20% des couches socio professionnelles non encore prises en compte dans le système de sécurité sociale actuel

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
1			Année	valeur	Année	valeur
1	Proportion de populations non prises en compte insérées	%	2012	10	2015	20

6.4 PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTIONS

en FCFA

Numéro et intitulé de l'action		Dépenses courantes		Dépenses en Capital		Total	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	CONSOLIDATION ET AMÉLIORATION DU SYSTÈME DE SÉCURITÉ SOCIALE DES TRAVAILLEURS	100 890 000	100 890 000	20 000 000	20 000 000	120 890 000	120 890 000
02	EXTENSION DU SYSTÈME DE SÉCURITÉ SOCIALE VERS DE NOUVEAUX CHAMPS MATÉRIELS	0	0	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000
03	PROMOTION DE LA COOPÉRATION TECHNIQUE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ SOCIALE	0	0	0	0	0	0
04	EXTENSION DU SYSTÈME DE SÉCURITÉ SOCIALE VERS DE NOUVEAUX CHAMPS PERSONNELS	0	0	0	0	0	0
Total		100 890 000	100 890 000	40 000 000	40 000 000	140 890 000	140 890 000

7. PROGRAMME 542

AMELIORATION DE LA PROTECTION DU TRAVAIL

RESPONSABLE DU PROGRAMME

DIRECTEUR DE LA SANTE ET DE LA SECURITE AU TRAVAIL

7.1 PRESENTATION DU PROGRAMME

Ce programme veut implémenter et généraliser la pratique du travail décent dans tous les secteurs d'activité.

Pour ce faire, il s'occupera de l'amélioration des conditions de travail des masses ouvrières à travers l'encadrement du mouvement syndical et le respect de l'application des normes de santé et de sécurité en milieu de travail.

De plus, il mettra l'accent sur l'indispensable participation du Cameroun aux assises de plusieurs Organisations internationales, en l'occurrence: OIT, CTAS, PRODIAF, PAMODEC, etc.

Toutes les actions/activités du sous secteur travail et sécurité sociale devront désormais être développées sur la base de données statistiques fiables en vue d'affiner la prise de décisions dans ce sous secteur.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Promouvoir les principes fondamentaux du travail décent

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Cout de réparation des risques professionnels	Mds	2012	5	2015	4

RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01** RENFORCEMENT DU DISPOSITIF DE PROMOTION DES PRINCIPES DE SANTÉ, DE SÉCURITÉ ET DE BIEN ÊTRE EN MILIEU DE TRAVAIL
- ACTION 02** PROMOTION DU DIALOGUE SOCIAL
- ACTION 03** RENFORCEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION DU SOUS SECTEUR TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE
- ACTION 04** PROMOTION ET APPLICATION DES NORMES INTERNATIONALES ET NATIONALES DU TRAVAIL
- ACTION 05** PROTECTION DES TRAVAILLEURS CONTRE LES RISQUES PROFESSIONNELS(RP)

7.2 STRATEGIE PROGRAMME

En cohérence avec la création d'emplois décents et la recherche de la croissance prescrite par le DSCE, le sous-secteur Travail et Sécurité Sociale s'engage à contribuer à l'amélioration de la productivité des entreprises, en favorisant la productivité du travailleur par le renforcement de la protection de leur santé et de leurs conditions de travail .

Ceci implique non seulement la protection du poste de travail, mais aussi la promotion des principes fondamentaux du travail décent. Ces principes font appel à l'application des normes visant à offrir aux travailleurs les meilleures conditions de travail, de rémunération et d'environnement dans lesquels ils exercent, et au respect de leurs droits .

Pour ce faire, le programme préconise la mise en place d'un dispositif solide de promotion des principes liés au travail décent, notamment la création de structures techniques d'évaluation des conditions de travail, le contrôle suffisant de l'application des lois et des règlements par les inspecteurs et medecins-inspecteurs du travail, l'adéquation de la législation et de la réglementation appliquées,

7.3 PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

RENFORCEMENT DU DISPOSITIF DE PROMOTION DES PRINCIPES DE SANTÉ, DE SÉCURITÉ ET DE BIEN ÊTRE EN MILIEU DE TRAVAIL

Cette action organise les activités de lutte contre le VIH/SIDA en milieu de travail. Elle s'occupe également de la production de la cartographie nationale des risques professionnels, de l'identification de ces risques en vue d'une meilleure protection sociale des travailleurs.

OBJECTIF 1 Renforcer les dispositifs de santé et sécurité en milieu du travail

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		Année	valeur	Année	valeur
1 Nombre de comités d'hygiene et de sécurité (CHS) fonctionnels dans les entreprises	nb	2012	120	2015	500

ACTION 02

PROMOTION DU DIALOGUE SOCIAL

Cette action organise les activités du Programme d'appui à la promotion du dialogue social (PAPDS) à travers le subventionnement du mouvement syndical, la construction d'une permanence syndicale et la prise en charge des négociations et révisions des conventions collectives. Enfin, elle s'occupe de la gestion des médailles d'honneur du travail.

OBJECTIF 1 Promouvoir le dialogue tripartite par un appui aux partenaires sociaux

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		Année	valeur	Année	valeur
1 Nombre de grèves maîtrisées	%	2012	28	2015	14

ACTION 03

RENFORCEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION DU SOUS SECTEUR TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Cette action s'occupe de l'organisation des activités de l'Observatoire National du Travail Créé par l'arrêté N°159/CAB/PM du 10 octobre 2011. Plus spécifiquement, il s'agira d'une part de la campagne nationale de collecte des données statistiques du travail, et de l'aménagement du site de l'immeuble siège, d'autre part.

PROGRAMME 542: AMELIORATION DE LA PROTECTION DU TRAVAIL

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

OBJECTIF 1 Mettre en place une base de données susceptible d'affiner la prise de décision dans le sous secteur Travail et sécurité sociale

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Rapport d'enquetes statistiques produits	nb	2012	1	2015	4

ACTION 04**PROMOTION ET APPLICATION DES NORMES INTERNATIONALES ET NATIONALES DU TRAVAIL**

Cette action vise l'élaboration du Document de Politique Nationale du Travail, l'organisation des activités des projets WACAP-LUTRENA et PAMODEC, et enfin, cette action s'occupe de la participation du Cameroun aux assises statutaires des organisations internationales : CIT, CTAS, CRADAT, S Y A P R O , P R O D I A F , e t c .

OBJECTIF 1 Promouvoir et faire appliquer les engagements internationaux et la législation du Cameroun en matière de travail

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	nombre de conventions internationales ratifiées et vulgarisées	nb	2012	44	2015	50

ACTION 05**PROTECTION DES TRAVAILLEURS CONTRE LES RISQUES PROFESSIONNELS(RP)**

La protection des travailleurs contre les risques spécifiques consistera principalement à l'organisation de la journée africaine des risques professionnels ainsi qu'à la production et à la vulgarisation du guide de promotion du bien être en milieu de travail.

OBJECTIF 1 Protéger durablement les travailleurs des RP(AT/MP)

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre d'accidents de travail (AT) et de maladies professionnelles (MP) par an	nb	2012	1 025	2015	800

7.4 PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTIONS

Numéro et intitulé de l'action		Dépenses courantes		Dépenses en Capital		Total	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	RENFORCEMENT DU DISPOSITIF DE PROMOTION DES PRINCIPES DE SANTÉ, DE SÉCURITÉ ET DE BIEN ÊTRE EN MILIEU DE TRAVAIL	538 000 000	538 000 000	35 000 000	35 000 000	573 000 000	573 000 000
02	PROMOTION DU DIALOGUE SOCIAL	60 914 000	60 914 000	55 000 000	55 000 000	115 914 000	115 914 000

en FCFA

PROGRAMME 542:AMELIORATION DE LA PROTECTION DU TRAVAIL

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

03	RENFORCEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION DU SOUS SECTEUR TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE	0	0	65 000 000	65 000 000	65 000 000	65 000 000
04	PROMOTION ET APPLICATION DES NORMES INTERNATIONALES ET NATIONALES DU TRAVAIL	36 160 000	36 160 000	243 000 000	243 000 000	279 160 000	279 160 000
05	PROTECTION DES TRAVAILLEURS CONTRE LES RISQUES PROFESSIONNELS(RP)	0	0	0	0	0	0
Total		635 074 000	635 074 000	398 000 000	398 000 000	1 033 074 000	1 033 074 000

8. PROGRAMME 543

GOUVERNANCE ET PILOTAGE DU SOUS SECTEUR
TRAVAIL ET SECURITE SOCIALE

RESPONSABLE DU PROGRAMME

DIRECTEUR DES AFFAIRES GENERALES

8.1 PRESENTATION DU PROGRAMME

Ce programme-support se propose de renforcer les capacités théoriques et pratiques des agents de l'Etat servant dans le sous-secteur travail et sécurité sociale.

Il sera en réalité question de recruter et de former en nombre suffisant les ressources humaines, d'acquiescer et de disposer des moyens matériels et financiers convenables et enfin, d'améliorer de manière significative les conditions de travail desdits agents de l'Etat.

Il s'agit en fait de rechercher la remise à niveau d'un service public de qualité, rendu avec efficacité et diligence aux nombreux usagers de l'Administration publique.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Améliorer la gouvernance et la gestion des ressources du sous secteur travail et sécurité sociale

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Ratio entreprises par inspecteur du travail	nb	2012	300	2015	100

RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 02** RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES RESSOURCES HUMAINES
- ACTION 03** MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES ET DES ÉQUIPEMENTS DU SOUS SECTEUR TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE
- ACTION 06** DÉFINITION ET SUPERVISION DE LA POLITIQUE NATIONALE DU SOUS SECTEUR
- ACTION 07** MISE EN OEUVRE DE LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE NATIONAL
- ACTION 09** ACTIVITÉS DE LA CHAÎNE PPBS

8.2 STRATEGIE PROGRAMME

Ce programme constitue un appui fondamental au développement des activités économiques et industrielles, en tant que cadre logistique d'appui aux structures techniques du sous-secteur Travail et Sécurité Sociale. Il répond à l'objectif ministériel visant à promouvoir le travail décent dans tous les secteurs d'activité. Améliorer les capacités institutionnelles et juridiques permettra de mettre un point d'honneur sur la mise en place du cadre institutionnel et juridique de réduction de la vulnérabilité du travailleur en milieu du travail.

Ce programme comprend trois dimensions à savoir:

- (i) Le développement des infrastructures et des équipements dans le cadre de la redynamisation de l'Inspection du Travail ;
- (ii) l'amélioration du cadre institutionnel;

(iii) Le développement du capital humain.

Dans le contexte des mutations économiques et industrielles actuelles et dans le cadre de la promotion du travail décent, le sous-secteur se doit de veiller à l'application de toutes les normes nationales et internationales adoptées dans son domaine. Cette application comporte non seulement la ratification des conventions de l'OIT, mais aussi le lancement des études sur l'adaptation de ces

8.3 PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION 02

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES RESSOURCES HUMAINES

Pour cette action, il s'agira d'implémenter le plan de formation et de gestion des ressources humaines sur les aspects quantitatif et qualitatif à travers l'octroi d'un certain nombre de bourses et stages de formation, de recyclage et de perfectionnement.

OBJECTIF 1 Améliorer la gestion des ressources humaines du Département ministériel

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		Année	valeur	Année	valeur
1 Proportion de personnels formés	%	2012	2	2015	20

ACTION 03

MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES ET DES ÉQUIPEMENTS DU SOUS SECTEUR TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Cette action s'occupe de la construction et de la réhabilitation des bâtiments administratifs, de l'acquisition du matériel informatique et enfin, de l'équipement des services centraux et déconcentrés du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale.

OBJECTIF 1 Améliorer la qualité des infrastructures et des équipements du sous secteur travail et sécurité sociale

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		Année	valeur	Année	valeur
1 Nombre de batiments construits, réhabilités ou équipés	nb	2012	23	2015	30

ACTION 06**DÉFINITION ET SUPERVISION DE LA POLITIQUE NATIONALE DU SOUS SECTEUR**

Cette action donnera l'occasion à l'Administration du Travail et de la Sécurité Sociale de définir les grandes orientations en vue d'atteindre les objectifs à lui assignés.

OBJECTIF 1 Améliorer le fonctionnement des services centraux

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		Année	valeur	Année	valeur
1 Allocations budgétaires	Mds	2012	3	2015	7

ACTION 07**MISE EN OEUVRE DE LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE NATIONAL**

Cette action permettra non seulement de promouvoir le dialogue social, mais également d'assurer une meilleure protection des travailleurs à travers les démembrements territoriaux du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale.

OBJECTIF 1 Assurer un fonctionnement harmonieux des services déconcentrés

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		Année	valeur	Année	valeur
1 Allocations budgétaires	Mds	2013	1	2015	3

ACTION 09**ACTIVITÉS DE LA CHAÎNE PPBS**

Cette action va s'appesantir sur l'élaboration du budget et le suivi du BIP et la définition du Cadre des dépenses à moyen terme

OBJECTIF 1 Cette action vise à assurer une meilleure prévision des ressources à affecter au Département ministériel

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		Année	valeur	Année	valeur
1 taux de variation de l'enveloppe budgétaire	%	2012	4 169 000 0 00	2015	7 000 000 0 00

8.4 PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTIONS

Numéro et intitulé de l'action		en FCFA					
		Dépenses courantes		Dépenses en Capital		Total	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
02	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES RESSOURCES HUMAINES	498 000 000	498 000 000	0	0	498 000 000	498 000 000
03	MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES ET DES ÉQUIPEMENTS DU SOUS SECTEUR TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE	0	0	182 000 000	182 000 000	182 000 000	182 000 000
06	DÉFINITION ET SUPERVISION DE LA POLITIQUE NATIONALE DU SOUS SECTEUR	1 938 714 000	1 938 714 000	0	0	1 938 714 000	1 938 714 000
07	MISE EN OEUVRE DE LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE NATIONAL	315 522 000	315 522 000	0	0	315 522 000	315 522 000
09	ACTIVITÉS DE LA CHAÎNE PPBS	30 800 000	30 800 000	30 000 000	30 000 000	60 800 000	60 800 000
Total		2 783 036 000	2 783 036 000	212 000 000	212 000 000	2 995 036 000	2 995 036 000

ANNEXE

TABLEAU DE BUDGETISATION

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 41 - MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Secteur 7	AFFAIRES SOCIALES	4 169 000	4 169 000
Fonction 72	Protection sociale	4 169 000	4 169 000
Programme 541	PROMOTION DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR LE GRAND NOMBRE	140 890	140 890
Action 01	CONSOLIDATION ET AMÉLIORATION DU SYSTÈME DE SÉCURITÉ SOCIALE DES TRAVAILLEURS	120 890	120 890
Article 33 00 03	Direction de la Sécurité Sociale	108 852	108 852
Paragraphe 2050	Recensements	20 000	20 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 157	5 157
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	3 300	3 300
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 600	2 600
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 300	2 300
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 500	3 500
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	68 950	68 950
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 600	2 600
6714	Frais de Régulation sur les Marchés Publics	445	445
Article 35 00 13	Commission de suivi des activités de sécurité sociale	4 800	4 800
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	843	843
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	957	957
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
Article 35 00 16	commission d'élaboration de la stratégie de sécurité sociale	7 238	7 238
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 238	1 238
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
6268	Primes pour travaux spéciaux	4 000	4 000
Action 02	EXTENSION DU SYSTÈME DE SÉCURITÉ SOCIALE VERS DE NOUVEAUX CHAMPS MATÉRIELS	20 000	20 000
Article 33 00 03	Direction de la Sécurité Sociale	20 000	20 000
Paragraphe 2029	Etudes Générales	20 000	20 000
Action 03	PROMOTION DE LA COOPÉRATION TECHNIQUE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ SOCIALE		
Article			
Paragraphe			
Action 04	EXTENSION DU SYSTÈME DE SÉCURITÉ SOCIALE VERS DE NOUVEAUX CHAMPS PERSONNELS		
Article			
Paragraphe			

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 41 - MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 542	AMELIORATION DE LA PROTECTION DU TRAVAIL	1 033 074	1 033 074
Action 01	RENFORCEMENT DU DISPOSITIF DE PROMOTION DES PRINCIPES DE SANTÉ, DE SÉCURITÉ ET DE BIEN ÊTRE EN MILIEU DE TRAVAIL	573 000	573 000
Article 33 00 04	Direction de la Santé et de la Sécurité au Travail	557 000	557 000
Paragraphe 2070	Etudes dans le domaine de la santé	25 000	25 000
2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	10 000	10 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 900	5 900
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	3 700	3 700
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 600	2 600
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 700	3 700
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 500	3 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 600	2 600
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	500 000	500 000
Article 35 00 18	commission de suivi des activités de santé et de sécurité	5 100	5 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 100	3 100
Article 35 00 30	Commission Nationale d'Hygiène et de Sécurité Sociale	6 500	6 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 500	2 500
Article 35 00 50	Commission de Suivi des Activités de Santé et Sécurité au travail	4 400	4 400
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 300	1 300
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 100	3 100
Action 02	PROMOTION DU DIALOGUE SOCIAL	115 914	115 914
Article 33 00 01	Direction des Relations Professionnelles	74 537	74 537
Paragraphe 2026	Etudes de normes	10 000	10 000
2030	Etudes préalables à la construction de bâtiments	45 000	45 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 400	5 400
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	3 000	3 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 700	3 700
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 937	2 937
Article 34 00 50	Division des Etudes, de la Planification et de la Prospective	22 700	22 700
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	7 500	7 500
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	3 000	3 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 500	1 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 41 - MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 700	3 700
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
Article 35 00 11	Comité de Synergie	11 800	11 800
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 762	1 762
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	788	788
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 350	1 350
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	6 400	6 400
Article 35 00 20	Commission Nationale Consultative de Travail	6 877	6 877
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 777	1 777
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 600	3 600
Action 03	RENFORCEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION DU SOUS SECTEUR TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE	65 000	65 000
Article 34 00 50	Division des Etudes, de la Planification et de la Prospective	65 000	65 000
Paragraphe 2027	Enquêtes statistiques	65 000	65 000
Action 04	PROMOTION ET APPLICATION DES NORMES INTERNATIONALES ET NATIONALES DU TRAVAIL	279 160	279 160
Article 32 00 12	Cellule Juridique	7 500	7 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 155	2 155
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	845	845
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 500	2 500
Article 33 00 02	Division des Normes et de la Coopération Internationale	246 260	246 260
Paragraphe 2025	Evaluations de projets	25 000	25 000
2026	Etudes de normes	15 000	15 000
2222	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments destinés à des salles de classe et autres locaux destinés à l'enseignement	40 000	40 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	4 100	4 100
2280	Achats de voitures de fonction, de liaison ou de service	134 000	134 000
2281	Achats de véhicules à 2 roues (motos, mobylettes, bicyclettes, etc.)	4 900	4 900
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	3 000	3 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 700	1 700
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 500	3 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 600	2 600

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 41 - MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6714	Frais de Régulation sur les Marchés Publics	3 960	3 960
Article	34 00 50	Division des Etudes, de la Planification et de la Prospective	20 000	20 000
Paragraphe	2020	Etude d'organisation	20 000	20 000
Article	35 00 12	Commission Suivi des Conventions Internationales du Travail	5 400	5 400
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	3 400	3 400
Action	05	PROTECTION DES TRAVAILLEURS CONTRE LES RISQUES PROFESSIONNELS(RP)		
Article				
Paragraphe				

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 41 - MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 543	GOUVERNANCE ET PILOTAGE DU SOUS SECTEUR TRAVAIL ET SECURITE SOCIALE	2 995 036	2 995 036
Action 02	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES RESSOURCES HUMAINES	498 000	498 000
Article 22 00 20	Cabinet du ministre	170 000	170 000
Paragraphe 6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	170 000	170 000
Article 34 00 10	Direction des Affaires Générales	140 000	140 000
Paragraphe 6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	140 000	140 000
Article 39 00 00	Dépenses communes du MINTSS	188 000	188 000
Paragraphe 6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	188 000	188 000
Action 03	MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES ET DES ÉQUIPEMENTS DU SOUS SECTEUR TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE	182 000	182 000
Article 34 00 10	Direction des Affaires Générales	45 000	45 000
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	10 000	10 000
2261	Achats de mobilier de bureau	25 000	25 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	5 000	5 000
2277	Gros achats de documentation professionnelle, rayonnages de bibliothèque	5 000	5 000
Article 44 11 110	Délégation REGIONALE du Travail et de la Sécurité Sociale du Centre	10 000	10 000
Paragraphe 2261	Achats de mobilier de bureau	10 000	10 000
Article 44 12 120	Délégation REGIONALE du Travail et de la Sécurité Sociale de l'Est à Bertoua	10 000	10 000
Paragraphe 2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	10 000	10 000
Article 44 13 130	Délégation REGIONALE du Travail et de la Sécurité Sociale de l' Extrême- Nord à Maroua	10 000	10 000
Paragraphe 2261	Achats de mobilier de bureau	10 000	10 000
Article 45 10 15	délégation départementale du travail et de la sécurité sociale du mayo banyo à banyo	27 000	27 000
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	27 000	27 000
Article 45 11 10	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale de la Lékié à Monatéle	5 000	5 000
Paragraphe 2261	Achats de mobilier de bureau	5 000	5 000
Article 45 11 50	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale du Nyong et So'o à Mbalmayo	15 000	15 000
Paragraphe 2202	Travaux d'aménagement et de clôture des terrains	15 000	15 000
Article 45 13 30	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale du Mayo Tsanaga à Mokolo	10 000	10 000
Paragraphe 2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	10 000	10 000
Article 45 16 20	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale de la Menchum à Wum	5 000	5 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	5 000	5 000
Article 45 16 30	Délégation Départementale du travail et de la Sécurité Sociale de la Momo	25 000	25 000
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	25 000	25 000
Article 45 16 40	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale de Boyo	20 000	20 000
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	20 000	20 000
Action 06	DÉFINITION ET SUPERVISION DE LA POLITIQUE NATIONALE DU SOUS SECTEUR	1 938 714	1 938 714

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 41 - MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Article	22 00 20	Cabinet du ministre	239 248	239 248
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	12 889	12 889
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	8 733	8 733
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	10 003	10 003
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	23 842	23 842
	6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	837	837
	6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	21 452	21 452
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	7 630	7 630
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	6 391	6 391
	6172	Indemnités de mission à l'étranger	140 000	140 000
	6261	Heures supplémentaires	7 471	7 471
Article	23 00 10	Inspecteur Général	20 601	20 601
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 042	5 042
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	3 032	3 032
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 520	4 520
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 007	8 007
Article	24 00 11	Conseiller Technique n° 1	4 994	4 994
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 904	2 904
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 090	2 090
Article	24 00 12	Conseiller Technique n° 2	4 994	4 994
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 904	2 904
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 090	2 090
Article	32 00 10	Secrétariat Général	32 269	32 269
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	8 515	8 515
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	5 000	5 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	6 000	6 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 257	4 257
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 747	4 747
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 750	3 750
Article	32 00 11	Cellule de Suivi	5 770	5 770
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 970	1 970
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	300	300
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	2 000	2 000
Article	32 00 13	Cellule de Traduction	5 000	5 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 685	1 685
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	580	580

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 41 - MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 235	1 235
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
Article 32 00 14	Cellule Informatique et des Statistiques	6 100	6 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	500	500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	750	750
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	750	750
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 100	2 100
Article 32 00 15	Cellule de la Communication	6 100	6 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 100	2 100
Article 32 00 16	sous direction de l'accueil, du courrier et de liaison	13 788	13 788
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 920	3 920
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	500	500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	650	650
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	800	800
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 250	3 250
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 400	2 400
6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	2 268	2 268
Article 34 00 10	Direction des Affaires Générales	1 100 381	1 100 381
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	15 580	15 580
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	7 000	7 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	7 462	7 462
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	9 914	9 914
6268	Primes pour travaux spéciaux	13 350	13 350
6103	Achats de mobilier de bureau	4 251	4 251
6117	Frais d'habillement spécifiques aux activités des services(uniformes, tenues de travail)	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	12 200	12 200
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	806	806
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	4 900	4 900
6162	Entretien des ascenseurs	6 546	6 546
6163	Entretien des installations électriques, climatiseurs, groupes électrogènes, sanitaires et plomberies	5 322	5 322
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	8 000	8 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	13 000	13 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	389 545	389 545

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 41 - MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6217	Indemnités liées au statut général	200 000	200 000
6218	Avantages en nature liés à la fonction	400 000	400 000
6229	Prise en charge des nouveaux postes à créer	505	505
Article 34 00 11	Cellule SIGIPES	13 534	13 534
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 750	3 750
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 184	2 184
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	6 100	6 100
Article 35 00 10	Commission Médaille d'Honneur du Travail	9 900	9 900
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 250	1 250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	250	250
6268	Primes pour travaux spéciaux	6 900	6 900
Article 35 00 60	Commission des marchés	23 444	23 444
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 701	1 701
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 973	3 973
6268	Primes pour travaux spéciaux	14 000	14 000
6714	Frais de Régulation sur les Marchés Publics	2 770	2 770
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
Article 35 00 70	Cellule de Lutte contre la corruption	15 622	15 622
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 709	1 709
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 413	2 413
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 500	3 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	8 000	8 000
Article 35 00 80	Commission paritaire d'avancement	9 836	9 836
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 836	2 836
6268	Primes pour travaux spéciaux	7 000	7 000
Article 37 00 01	Service du Greffe des Syndicats	4 300	4 300
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 100	1 100
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	700	700
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 500	2 500
Article 39 00 00	Dépenses communes du MINTSS	422 833	422 833
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	8 000	8 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	6 266	6 266
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 500	2 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	7 100	7 100
6133	Frais de relève	5 600	5 600

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 41 - MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6141	Abonnements et consommations d'eau	70 000	70 000
	6142	Abonnements et consommations d'électricité	36 000	36 000
	6161	Entretien ordinaire des bâtiments	3 429	3 429
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	11 000	11 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	9 000	9 000
	6173	Frais de représentation, frais d'hotel des cabinets	60 000	60 000
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	9 724	9 724
	6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	29 714	29 714
	6181	Abonnements et consommations de téléphone, fax, telex, téléphones portables,	137 000	137 000
	6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	10 000	10 000
	6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	9 500	9 500
Action	07	MISE EN OEUVRE DE LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE NATIONAL	315 522	315 522
Article	44 10 100	Délégation REGIONALE du Travail et de la Sécurité Sociale de l' Adamaoua à Ngaoundéré	11 150	11 150
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	500	500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 600	1 600
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
	6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	1 100	1 100
	6268	Primes pour travaux spéciaux	1 950	1 950
Article	44 11 110	Délégation REGIONALE du Travail et de la Sécurité Sociale du Centre	14 650	14 650
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 200	1 200
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	2 000	2 000
	6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	1 500	1 500
	6268	Primes pour travaux spéciaux	1 950	1 950
Article	44 12 120	Délégation REGIONALE du Travail et de la Sécurité Sociale de l'Est à Bertoua	12 730	12 730
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 200	1 200
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 480	1 480

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 41 - MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	1 100	1 100
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 950	1 950
Article 44 13 130	Délégation REGIONALE du Travail et de la Sécurité Sociale de l' Extrême- Nord à Maroua	10 750	10 750
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 200	1 200
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	1 100	1 100
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 950	1 950
Article 44 14 140	Délégation REGIONALE du Travail et la Sécurité Sociale du Littoral à Douala	14 650	14 650
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 200	1 200
6175	Fêtes officielles et cérémonies	2 000	2 000
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	1 500	1 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 950	1 950
Article 44 15 150	Délégation REGIONALE du Travail et de la Sécurité Sociale du Nord à Garoua	10 750	10 750
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 200	1 200
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	1 100	1 100
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 950	1 950
Article 44 16 160	Délégation REGIONALE du Travail et la de la Sécurité Sociale du Nord Ouest à Bamenda	10 750	10 750
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 200	1 200
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	1 100	1 100
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 950	1 950

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 41 - MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Article	44 17 170	Délégation REGIONALE du Travail et de la Sécurité Sociale de l'Ouest à Bafoussam	10 750	10 750
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	500	500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 200	1 200
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
	6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	1 100	1 100
	6268	Primes pour travaux spéciaux	1 950	1 950
Article	44 18 180	Délégation REGIONALE du Travail et de la Sécurité Sociale du Sud à Ebolowa	10 750	10 750
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	500	500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 200	1 200
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
	6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	1 100	1 100
	6268	Primes pour travaux spéciaux	1 950	1 950
Article	44 19 190	Délégation REGIONALE de l'Emploi, du Travail et de la prévoyance sociale du Sud Ouest à Boua	10 750	10 750
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	500	500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 200	1 200
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
	6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	1 100	1 100
	6268	Primes pour travaux spéciaux	1 950	1 950
Article	45 10 05	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale à Tibati	4 206	4 206
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	500	500
	6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	600	600
	6268	Primes pour travaux spéciaux	1 106	1 106
Article	45 10 10	délégation départementale du travail et de la sécurité sociale du faro et déo à tignère	4 206	4 206
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	500	500
	6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	600	600

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 41 - MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 106	1 106
Article 45 10 15	délégation départementale du travail et de la sécurité sociale du mayo banyo à banyo	4 206	4 206
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	500	500
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	600	600
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 106	1 106
Article 45 10 20	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale à Meiganga	4 206	4 206
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	500	500
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	600	600
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 106	1 106
Article 45 11 05	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale à Nanga-Eboko	4 706	4 706
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	500	500
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	600	600
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 106	1 106
Article 45 11 10	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale de la Lékié à Monatéle	4 206	4 206
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	500	500
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	600	600
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 106	1 106
Article 45 11 15	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale du Mbam et Inougou à Bafia	4 206	4 206
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	500	500
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	600	600
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 106	1 106
Article 45 11 25	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale de la Mefou et Afamba à Mfou	4 100	4 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	500	500
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	600	600
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 41 - MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 45 11 30	Délégation Départementale du travail et de la Sécurité Sociale de la Mefou et Akono à Ngoumou	4 100	4 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	500	500
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	600	600
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
Article 45 11 40	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale du Nyong et Kelle à Eseka	4 100	4 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	500	500
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	600	600
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
Article 45 11 45	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale du Nyong et Mfoumou à Akonolinga	4 100	4 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	500	500
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	600	600
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
Article 45 11 50	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale du Nyong et So'o à Mbalmayo	4 100	4 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	500	500
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	600	600
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
Article 45 11 51	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale du Mbam et Kim à Ntui	5 100	5 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	500	500
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	600	600
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
Article 45 12 05	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale à Yokadouma	4 700	4 700
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	500	500
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	700	700
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
Article 45 12 10	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale du Haut Nyong à Abong Mbang	4 100	4 100

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 41 - MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	500	500
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	600	600
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
Article 45 12 15	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale de la kadey à Batouri	4 100	4 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	500	500
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	600	600
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
Article 45 13 10	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité sociale du Logone et Chari à Kousséri	4 100	4 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	500	500
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	600	600
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
Article 45 13 15	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale à Yagoua	4 100	4 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	500	500
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	600	600
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
Article 45 13 20	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale du Mayo Kani à Kaélé	4 100	4 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	500	500
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	600	600
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
Article 45 13 30	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale du Mayo Tsanaga à Mokolo	4 100	4 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	500	500
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	600	600
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
Article 45 14 05	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité au Travail du Mounjo à Nkongsamba	4 700	4 700
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 41 - MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6175	Fêtes officielles et cérémonies	500	500
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	700	700
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
Article 45 14 10	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale du Nkam à Yabassi	4 100	4 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	500	500
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	600	600
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
Article 45 14 15	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale de la Sanaga Maritime à Edéa	4 700	4 700
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	500	500
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	700	700
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
Article 45 15 10	délégation départementale du travail et de la sécurité sociale du faro à poli	4 100	4 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	500	500
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	600	600
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
Article 45 15 15	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale du Mayo Louti à Guider	4 100	4 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	500	500
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	600	600
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
Article 45 15 20	délégation départementale du travail et de la sécurité sociale du mayo rey à tcholliré	4 100	4 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	500	500
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	600	600
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
Article 45 16 10	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale du Travail et de la Sécurité Sociale du Bui à Kumbo	4 100	4 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	500	500
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	600	600

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 41 - MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
Article 45 16 15	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale du Donga Mantung à Nkambe (123)	4 100	4 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	500	500
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	600	600
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
Article 45 16 20	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale de la Menchum à Wum	4 100	4 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	500	500
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	600	600
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
Article 45 16 30	Délégation Départementale du travail et de la Sécurité Sociale de la Momo	4 100	4 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	500	500
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	600	600
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
Article 45 16 35	délégation départementale du travaille t de la sécurité sociale du ngok-etunjia	4 100	4 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	500	500
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	600	600
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
Article 45 16 40	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale de Boyo	4 100	4 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	500	500
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	600	600
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
Article 45 17 05	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale du Bamboutos à Mbouda	4 100	4 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	500	500
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	600	600
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
Article 45 17 10	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale du Haut Nkam à Bafang	4 100	4 100

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 41 - MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	500	500
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	600	600
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
Article 45 17 20	délégation départementale du travail et de la sécurité sociale du koungh-khi à bandjoun	4 100	4 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	500	500
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	600	600
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
Article 45 17 25	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale de la Menoua à Dschang	4 100	4 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	500	500
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	600	600
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
Article 45 17 35	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale du Ndé à Bangangte	4 100	4 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	500	500
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	600	600
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
Article 45 17 40	Délégation Départementale du travail et de la Sécurité sociale du Noun à Foumban	4 100	4 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	500	500
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	600	600
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
Article 45 18 05	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale du Dja et Lobo à Sangmelima	4 100	4 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	500	500
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	600	600
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
Article 45 18 15	Délégation Départementale du Travail et de la Prévoyance Sociale de l'Océan à Kribi	4 600	4 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 41 - MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6175	Fêtes officielles et cérémonies	500	500
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	600	600
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
Article 45 18 20	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale de la Vallé du Ntem à Ambam	4 100	4 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	500	500
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	600	600
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
Article 45 19 05	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale du Fako à Limbe	4 700	4 700
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	500	500
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	700	700
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
Article 45 19 10	délégation départementale du travail et de la sécurité sociale du koupe manengouba à bangem	4 100	4 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	500	500
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	600	600
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
Article 45 19 15	délégation départementale du travail et de la sécurité sociale du lebialem à fontem	4 100	4 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	500	500
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	600	600
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
Article 45 19 20	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale de la Manyu à Manfe	4 100	4 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	500	500
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	600	600
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
Article 45 19 25	Délégation Départementale du travail et de la Sécurité Sociale de la Mémé à Kumba	4 100	4 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	500	500
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	600	600

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 41 - MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
Article	45 19 30	Délégation Départementale du Travail et de la Sécurité Sociale à du Ndian à Mudemba	4 100	4 100
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	500	500
	6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	600	600
	6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
Action	09	ACTIVITÉS DE LA CHAÎNE PPBS	60 800	60 800
Article	34 00 50	Division des Etudes, de la Planification et de la Prospective	30 000	30 000
Paragraphe	2020	Etude d'organisation	15 000	15 000
	2079	Autres études sectorielles	15 000	15 000
Article	35 00 14	commission de suivi du BIP et du CDMT	9 950	9 950
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 200	2 200
	6268	Primes pour travaux spéciaux	6 750	6 750
Article	35 00 40	Commission préparation du budget	20 850	20 850
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	6 000	6 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 000	1 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 850	1 850
	6268	Primes pour travaux spéciaux	12 000	12 000
TOTAL GENERAL DU CHAPITRE			4 169 000	4 169 000